

4 Économie

Fraude à la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS) 90 000 enfants fictifs détectés dans les fichiers de la Solde !

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

Les révélations du directeur général de la CNAMGS, le Pr Michel Mboussou sur l'explosion des GEF, interpellent aussi bien sur la fiabilité du système d'identification des Gabonais économiquement faibles que sur la responsabilité de certains hauts cadres administratifs, dans les nombreux cas de fraudes détectés.

A QUI faut-il imputer les nombreux cas de fraudes perpétrés dans le fichier d'identification des Gabonais économiquement faibles (GEF) à la Caisse nationale d'assurance-maladie et de garantie sociale ? Aux simples déclarants ou à certains responsables administratifs censés mettre en branle la plus grande politique de soutien social en faveur des plus démunis ? L'entretien accordé par le directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS), le Pr. Michel Mboussou, au quotidien l'Union est, à tout

point de vue, riche d'enseignements, car il dévoile, chiffres à l'appui, l'ampleur de la fraude qui met aujourd'hui en difficulté le fonctionnement optimal de cet organisme. Selon le directeur général de la CNAMGS, l'explosion du nombre de GEF a été favorisée, premièrement, par le mode d'identification de départ, qui ne prévoyait aucune enquête sociale ou des moyens de vérification des postulants. « Pour organiser la cérémonie solennelle de remise des premières cartes d'assurance maladie aux bénéficiaires, présidée par le défunt président Omar Bongo Ondimba en décembre 2008, et démarrer les activités opérationnelles de la CNAMGS par la prise en charge des GEF en janvier 2009, il a fallu d'abord constituer un fichier. Aussi, une première campagne d'immatriculation des GEF a-t-elle été organisée dans les neuf provinces que compte notre pays. Cet enrôlement était déclaratif, en ce sens que les postulants se présentaient avec les pièces d'état civil dans les centres dédiés, sans qu'aucune enquête sociale n'ait été préalablement effectuée, comme l'exige la loi, à cause des délais très courts qui nous étaient impartis. Cette



Photo : dr

L'enregistrement d'enfants fictifs est devenu la meilleure façon de frauder à la CNAMGS.

phase-pilote d'immatriculation a été suivie, en 2010, par une campagne d'immatriculation de masse, en plus des immatriculations spontanées des compatriotes intéressés », explique le Pr. Michel Mboussou. Deuxièmement, l'autre faiblesse réside dans le statut accordé aux GEF. Le fichier est devenu une sorte de « fourre-tout », où l'on retrouve, pêle-mêle, les vrais GEF et leurs ayants-droit, mais aussi les religieux, les étudiants, les élèves, les femmes au foyer, les petits commerçants, les maîtresses attirées ou pas... « La loi nous fait obligation de gérer les étudiants, les élèves, les enfants à charge des GEF, sans que ces per-

sonnes ne soient considérées comme économiquement faibles. Le nombre de GEF ne fait pas la distinction entre les assurés principaux, les conjoints, les enfants à charge, les ministres du culte, les étudiants et les élèves », indique, par dépit, le DG de la CNAMGS.

MANIPULATION DE FICHIERS • La troisième raison liée à l'explosion des GEF a été favorisée par les cas de fraudes avérées. Le Pr Michel Mboussou reconnaît que les fraudes et des doublons ont été détectés dans le fichier des GEF, suite au croisement du fichier de la CNAMGS avec ceux de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), la Solde et de l'ex-

Les chiffres de la CNAMGS

Par Maxime Serge MIHINDOU

- 516 666.** Le nombre de personnes immatriculées officiellement au Fonds des Gabonais économiquement faibles au 31 décembre 2015.
- 236 925.** Les résultats de la dernière campagne d'immatriculation des GEF, à savoir, 183 157 assurés principaux et 53 768 ayants droit. Selon le Dégé de la CNAMGS, ces nouveaux GEF ne seront introduits dans la base des données que lorsque des enquêtes sociales seront menées afin d'expurger du fichier tous les compatriotes qui ont des revenus déclarés.
- 90 000.** Le nombre d'enfants fictifs avec de faux actes de naissance découverts dans les fichiers de la Solde après l'opération de croisement avec le fichier biométrique de la CNAMGS.
- 700** millions de francs. Le montant économisé chaque mois depuis février 2015 après la découverte de cette fraude.
- 12 642.** Le nombre d'assurés principaux détectés en doublon à la CNSS auquel est rattaché 14 959 enfants. A ce chiffre, il faut ajouter 129 assurés principaux détectés en doublon à la Solde et 61 assurés principaux détectés en doublon à l'ex-CDE.
- 644** millions de francs. Les économies réalisées au 1^{er} trimestre 2014 après la découverte de ces milliers de doublons.
- 19** milliard de francs. Le montant des arriérés de la redevance non reversés à la CNAMGS pour le compte des années 2010 à 2014.

Photo : MSM

CDE. Ce croisement des fichiers a permis de détecter 12 642 assurés principaux en doublon et 14 959 enfants rattachés à la CNSS ; 129 assurés principaux en doublon et 17 enfants rattachés à la Solde, et 61 assurés principaux en doublon et 52 enfants rattachés à l'ex-CDE. « Après avoir détecté ces irrégularités, nous avons retiré ces personnes du fichier des GEF et les économies réalisées par exemple, en matière de paiement des prestations familiales, ont

été de 643 387 000 FCFA au 2^e semestre 2014 », fait savoir le DG de la CNAMGS. Mais le cas le plus spectaculaire reste le croisement du fichier de la CNAMGS avec celui de la Solde. Selon le Pr Michel Mboussou, cette opération a permis de détecter plus de... 90 000 enfants fictifs enregistrés dans le fichier de la Solde, avec des faux actes de naissance. Une découverte qui a permis de faire des économies de l'ordre de 700 millions de FCFA par mois depuis février 2015. Rien que ça.

Petit angle

Qui est considéré comme "Économiquement faible" au Gabon ?

MSM
Libreville/Gabon



Photo : AJT

Plusieurs prêtres et pasteurs sont enregistrés comme étant des GEF, malgré leurs activités, hautement lucratives, pour certains.

SELON la définition de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS), est considéré comme Gabonais économiquement faible (GEF) toute personne de nationalité gabonaise, âgée de 16 ans au moins et dont les revenus inférieurs au Salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) nécessitent le recours à la solidarité nationale, afin de bénéficier d'une protection sociale contre les risques maladie et maternité. Vous êtes donc considéré comme économiquement faible si vous percevez des revenus globaux inférieurs à 80 000 francs. Et à ce titre, vous bénéficiez des prestations de santé et des prestations familiales prises en charge par l'Etat. Peuvent également prétendre au statut de GEF, sous réserve de remplir les conditions de nationalité, d'âge et de revenus citées plus haut : les ministres du culte, prêtres, pasteurs, imams, religieux et religieuses appartenant à une congrégation ou à une association religieuse reconnue par l'Administration compétente.

Mais cette définition est controversée, reconnaît le Pr. Michel Mboussou. Car, comment apprécier, dit-il, les revenus d'une personne physique, en dehors de ceux déclarés au fisc, dans un pays où la déclaration des revenus n'est pas suffisamment ancrée dans les habitudes? Et surtout que le poids de l'informel est très important dans l'économie nationale ? « C'est pourquoi, le législateur a précisé que le statut de GEF est attribué au terme d'une enquête sociale. Alors, comment réaliser des enquêtes sociales auprès de tous les anciens assurés qui ont été immatriculés lors des précédentes immatriculations de masse ? », s'interroge le directeur général de la CNAMGS.

...Et aussi

Demande d'explications !

MSM
Libreville/Gabon



Photo : Aristide Moussavou

Le directeur de la Solde, Edouard Mfoula Mbome devrait donner des explications sur les 90 000 enfants fictifs découverts dans les fichiers de la solde.

LE Gabon a réussi le pari d'être le pionnier en Afrique en matière d'assistance de sa population la plus démunie, en instaurant un système de protection sociale unique et originale. Mais cette politique sociale avant-gardiste, qui fait aujourd'hui la fierté de notre pays, à en juger par les nombreuses visites et invitations des autres pays africains, se heurte, une nouvelle fois, aux réflexes de prévarication de certains hauts cadres ou simples responsables administratifs de la petite échelle. Lesquels prouvent, une nouvelle fois, que même chez les plus pauvres, on peut s'enrichir. Comment a-t-on pu enregistrer 90 000 enfants fictifs (soit deux fois la population de la province de Nyanga), avec des faux actes de naissance dans le fichier de la Solde, sans que personne ne s'en aperçoive dans cette direction ? Car, il a simplement fallu le croisement du fichier biométrique de la CNAMGS et celui de la Solde pour découvrir le pot-aux-roses : 700 millions de francs par mois affectés à des enfants qui n'existent pas. A qui était donc reversé cet argent ? Quel circuit prenait-il ? Qui avait la responsabilité de l'en-

gagement de cette dépense ? En tant que haut responsable administratif, le directeur de la Solde doit impérativement et publiquement venir s'expliquer sur ces cas de fraudes (et de détournements) et la destination de ces fonds alloués, au même titre que le directeur général de la CNSS et celui de l'ex-CDE, chez qui des milliers de doublons ont également été découverts. Les enquêtes devraient être aussi élargies au niveau des mairies qui ont, certainement, établi ces dizaines de milliers de faux actes de naissance.

CHANGEMENT
COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 29/03/2016

Union Gabonaise de Banque
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

DEV	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)	
	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,1194	1USD =	585,990	1 USD	622,024
CAD	1,4741	1CAD =	444,988	1 CAD	468,638
JPY	127,1300	1JPY =	5,160	100 JPY	536,550
GBP	0,7845	1GBP =	836,147	1 GBP	871,531
CHF	1,0915	1CHF =	600,968	100 CHF	62 929,74
ZAR	17,3156	1ZAR =	37,882	100 ZAR	3939,31
MAD	10,9096	1MAD =	60,127	1MAD	62,52
CNY	7,2873	1CNY =	90,014	1CNY	92,71

INDICES BOURSISERS

	en date du	
CAC 40	29/03/2016	4348,66
DOW JONES	29/03/2016	17 535,39

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
29 Mars 2016: 39,32